

à la hausse. Les efforts de la Chambre de commerce canado-hellénique, établie en 1996, y ont sans doute joué un rôle. De 97 millions de dollars en 1990, les exportations canadiennes sont passées à 120 millions de dollars en 1996 et à 175 millions de dollars en 2003. Les exportations grecques vers le Canada, comprenant surtout des aliments en conserve, de l'aluminium et de l'huile d'olive, ont également augmenté pour atteindre 71 millions de dollars en 1990, 84 millions de dollars en 1997 et 113 millions de dollars en 2003.³⁰ Des reculs ont été enregistrés après 2005, lorsque la Grèce a limité ses importations de blé canadien, ainsi qu'en 2008 lorsqu'a éclaté la crise économique mondiale, ralentissant considérablement l'économie grecque. De toute évidence, il fallait en faire davantage. Le ministre conservateur canadien des Affaires étrangères s'est donc rendu à Athènes en 2009 pour y signer une nouvelle convention en vue d'éviter les doubles impositions. "Le repli financier qui se fait sentir à l'échelle mondiale actuellement nous commande de lever les obstacles au commerce et à l'investissement, a déclaré le ministre, ce qui est justement l'effet de cette convention fiscale; elle profitera donc aux économies canadienne et grecque".³¹

Les nouvelles étaient cependant meilleures dans un autre domaine. Depuis les années 1990, les représentants commerciaux canadiens avaient porté une attention accrue à l'importance du commerce des services et, en ce qui concerne la Grèce, l'approche avait donné de bons résultats. La valeur des exportations canadiennes dans le secteur des services atteignait 470 millions de dollars en 2008, ce qui plaçait la Grèce au 16^e rang des marchés d'exportation de services du Canada dans le monde. Pour la Grèce, le Canada représentait un marché encore plus important. En effet, la valeur des exportations grecques atteignait 1,3 milliard de dollars dans le secteur des services, principalement le transport maritime et le tourisme. D'importants investissements canadiens venaient aussi de s'ajouter. Le projet de la mine d'or Perama Hill dirigé par la société Eldorado Gold de Vancouver, par exemple, représentait un investissement initial

Photographes

- 1 Résolution signée par le Roi George II de Grèce et les membres du Conseil, approuvant la création de l'ambassade de Grèce à Ottawa, composée d'un ambassadeur, d'un responsable administratif et d'un assistant.
- 2 Lettre du Major-général George P. Vanier à Georges S. Depasta, premier Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de Grèce au Canada, à l'occasion de la venue de ce premier à Ottawa.
- 3 Lettre du bureau du Sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères à Ottawa à George Depasta, Ministre plénipotentiaire de Grèce au Canada, proposant la nomination du Brigadier George P. Vanier au poste de Ministre canadien en Grèce, basé au Haut Commissariat Canadien à Londres.
- 4 Télégramme annonçant la nomination de M. George S. Depasta au poste de premier Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de Grèce au Canada.
- 5 Lettre d'adieux du premier ambassadeur du Canada en Grèce, Léo Richer Laffèche, au Ministre grec des affaires étrangères, Constantin Tsaldaris, au terme de son mandat en Grèce.